

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 33 (1985)

Artikel: Jean-Etienne Liotard aux Pays-Bas : à propos de quelques documents inédits
Autor: Grijzenhout, Frans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-Etienne Liotard aux Pays-Bas A propos de quelques documents inédits

Par Frans GRIJZENHOUT

Le Centraal Museum der Gemeente Utrecht, aux Pays-Bas, a présenté, du 24 août au 13 octobre 1985, une exposition consacrée aux deux séjours de Jean-Etienne Liotard dans la République des Provinces-Unies. Liotard se rendit en Hollande de 1755 à 1757 et de 1771 à 1773; il y exécuta alors une quarantaine de portraits d'après des modèles hollandais. A. Staring, spécialiste de l'art du XVIII^e siècle aux Pays-Bas, a eu le mérite de faire connaître les séjours de Liotard dans ce pays. Dans son livre *Fransche kunstenaars en hun Hollandsche modellen in de 18e en in den aanvang der 19e eeuw*, paru en 1947, Staring a publié environ trente portraits hollandais peints par Liotard¹. Au cours des années, une dizaine de portraits ont pu être ajoutés à cet ensemble grâce aux activités de la «Stichting Iconografisch Bureau» à La Haye et aux recherches de R. Loche et M. Röthlisberger dont les résultats ont été rassemblés dans leur ouvrage *L'opera completa di Liotard*², publié en 1978.

Au cours de recherches durant la préparation de l'exposition «Liotard aux Pays-Bas» et la publication du catalogue qui l'accompagne³, plusieurs documents inédits furent découverts. De plus, d'autres sources s'avéraient n'avoir été utilisées que partiellement. Grâce à ces travaux, une lumière nouvelle a pu être jetée sur les séjours de Liotard aux Pays-Bas, plusieurs modèles ont été identifiés, et deux portraits ajoutés à la liste des portraits «hollandais» de Liotard.

Le premier séjour de Liotard dans la République des Provinces-Unies (1755-1757)

Après un voyage réussi, commencé à Constantinople, et qui le mena pendant les années 1743-1755 dans les cours royales, entre autres celles de Vienne, Paris et Londres, Liotard mit le pied sur le sol humide de la République des Provinces-Unies dans la seconde moitié de 1755. Dès son arrivée il s'installe dans la maison de son neveu Jean-Louis Maisonet, située quai Oude Delft (actuellement le numéro 161) à Delft.

Deux sources contemporaines nous renseignent sur le premier séjour de Liotard aux Pays-Bas. La première est constituée par le registre tenu par la confrérie de peintres «Pictura» à La Haye. La confrérie exigeait que chaque

peintre venant travailler à La Haye payât une souscription à «Pictura» et en 1755 Liotard s'acquitta de cette obligation. Le secrétaire de «Pictura», Pieter Terwesten (1714-1798), accompagnait chaque inscription d'une brève esquisse biographique qu'il complétait chaque fois avec les données les plus récentes dont il disposait. Ainsi sur Liotard: «Jean Liotard est né à Genève où il a sans doute étudié les beaux-arts mais il a vécu plusieurs années à Constantinople où il s'occupait de la joaillerie en s'exerçant en même temps aux beaux-arts. Il a non seulement peint un grand nombre de portraits et de tableaux modernes mais aussi dessiné de nombreux portraits au crayon qui lui valurent sa renommée et dont il nous reste encore plusieurs exemples. Liotard vécut assez longtemps ici (à La Haye) et à Delft – où il épousa la nièce du pasteur français Maisonet – mais finalement il retourna à Genève»⁴. (Traduction).

Il nous reste une première version ainsi qu'une version définitive des notes biographiques de Terwesten. Dans le texte définitif Terwesten s'attarde un peu plus sur le mariage de Liotard que dans le brouillon cité ci-dessus: «Bien qu'il s'habillât toujours à la façon turque, coiffé d'un turban et la barbe très longue il épousa une jeune femme qui habitait à Delft chez son oncle le pasteur Maisonet susdit après s'être fait raser la barbe. Avec son épouse il vécut ici et à Delft puis partit pour Genève, sa ville de naissance»⁵.

Il existe donc déjà au XVIII^e siècle un document sur l'histoire célèbre du cadeau de mariage de Liotard à sa femme, Marie Fargues. Il n'est pas certain que Terwesten ait raison quand il dit que Liotard était joailler à Constantinople. Il se peut qu'il confonde la profession du père de Liotard à Genève avec celle du portraitiste; toujours est-il que ce passage figure dans le brouillon aussi bien que dans la version définitive.

Nous disposons de renseignements plus amples sur le séjour de Liotard aux Pays-Bas grâce à un échange de lettres entre le savant Pieter Lyonet (1706-1789), qui habitait à La Haye et la comtesse de Praslain-Rochechouart qui vivait au château d'Agey près de Dijon. Lyonet était une célébrité en Europe pour ses connaissances dans le domaine de l'histoire naturelle⁶. Il entretenait une correspondance régulière avec la comtesse de Praslain-Rochechouart qui, tout comme Lyonet, collectionnait avec ardeur des coquillages.



1. P.C. La Fargue (1729-1782), *La maison du comte Bentinck située à Lange Voorhout, La Haye*. Gravure, 1751. Archives municipales, La Haye.

Le sujet de leurs lettres, écrites en français, était en général de nature scientifique mais ils échangeaient aussi des nouvelles culturelles de la France et de la République des Provinces-Unies. Dans une lettre datée du 3 février 1756 Lyonet pour la première fois fait mention du séjour de Liotard aux Pays-Bas: «Nous avons ici depuis plus de deux mois M. Liotard qui vous a [peint m'a-t-il dit] dessiné [par] deux fois; en marge: il ma chargé de vous assurer de ses respects [je le vois souvent] il vient d'Angleterre où il a bien fait ses affaires et il les fait très bien ici. Sa figure me surprit *lors qu'on me la presenta* [et] je le pris [d'abord] pour un patriarche du Mont Liban qui venoit quêter [et] je fus très étonné lorsqu'il m'aprit qu'il étoit Genevois et Peintre et encore plus [alors] quand je vis dans sa conversation que c'étoit un homme sense et de bonne compagnie [et] je compris alors [bientot] que [le but de] son habillement [extraordinaire] n'étoit qu'une politique pou [que de] se faire [d'abord mieux] connaître et valoir. [C'est du reste] il est [un]habil[l]e [homme] pour le Portrait en Pastel et en Mignature [Le C^{te} de Bentinck protecteur zèle de tous ceux qui se distinguent, lui donne la table et appartement dans son hotel] [le loge]. S'il étoit à Agey [auprès de vous] je sais bien ce dont je le chargerois [que je lui demanderois], et ce que je vous proposerois pour [ferois si vous me faisiez] la grace d'y consentir; mais vous perdriez trop a l'échange pour le vouloir, et je ne verrai jamais la personne du monde

qui m'en donna [que je desire] le plus de desir [voir] mais soit que j'aye ce bonheur ou non [et dont je serai toute ma vie] je ne cesserai d'être toute ma vie avec un Devouement respectueuse, soumis et passioné [etc.]»⁷.

Plusieurs aspects de cette lettre méritent notre attention. D'abord elle révèle que Liotard apparut à La Haye pour la première fois en automne 1755. Cette donnée sera confirmée par une deuxième source qui sera citée dans cet article. La manière dont Lyonet décrit son propre étonnement causé par l'apparence de Liotard, l'adresse avec laquelle celui-ci manœuvrait des clients éventuels et les idées de Lyonet sur l'intention cachée derrière le déguisement turc de Liotard, coïncident avec les observations faites par d'autres témoins à Paris et à Londres⁸. De plus, la lettre de Lyonet nous apprend que Liotard était logé à La Haye chez le comte Bentinck, dans l'hôtel somptueux de celui-ci situé à Lange Voorhout (aujourd'hui le numéro 7) (fig. 1).

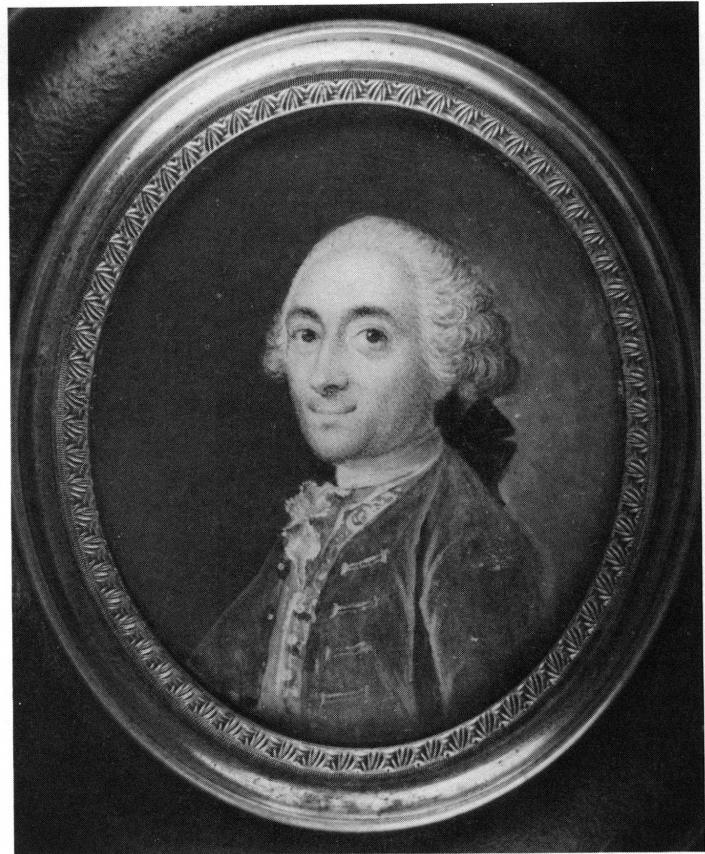
Bentinck était une des personnalités les plus influentes à la Cour du stadhouder à La Haye. Il était en effet «protecteur zélé de tous ceux qui se distinguent»: il portait un intérêt profond au développement scientifique et intellectuel de son époque et recevait régulièrement des savants et des artistes d'importance⁹. Il pourvut sans doute Liotard de nouvelles commandes à La Haye; en effet, presque tous les modèles de l'artiste faisaient partie du cercle de relations du comte Bentinck.

Nous pouvons encore déduire de cette lettre que Liotard peignit deux portraits de la comtesse de Praslain-Rochecourt en France mais nous ignorons où ils se trouvent actuellement.

Dans une lettre du 13 février 1756 la comtesse répond : «En vérité M. Liotard est bien heureux, je le sais, tout près de vous, il vous voit, il vous écoute, il vous peint peut-être, ah que je voudrois bien l'invoquer cet heureux Liotard qui voulut entendre et qua son retour en France il vint me dire de vos nouvelles, il sera bien recue; chargez vous sil vous plaît monsieur de tous mes compliments pour lui, je suis charmée qu'il m'a point oubliée il y a longtemps que je me plais à rendre justice à ces talents».

Le 14 avril 1756 Lyonet lui envoie la réponse suivante : «Seroit-il possible, Madame, que vous puissiez croire M. Liotard heureux de me voir! quelque polie et flatteuse pour moi que soit cette façon de vous énoncer, je vous avoue qu'à votre égard je ne pense nullement de même, et que je crois plutôt heureux ceux qui ne vous voyent pas, car après toutes les qualités de cœur et de l'esprit que je vous connois, et la description que ce même Liotard m'a fait de votre personne, je crois que vous devez être très dangereuse à voir de près, et qu'il est fort bon pour mon repos que je n'y sois pas exposé. Pour moi, Madame, qu'on peut regarder tout à son aise sans le moindre risque, je prends la liberté [de vous envoyer mon Portrait], de paroître devant vous en effigie, puisque si j'ai bien deviné vos expressions [enveloppées], elles marquent quelque curiosité de [l'avoir] cet ordre. Les miennes, je crains fort que vous n'[aurez] ayez pas eu envie de les deviner, ou bien que vous ne croyiez pas devoir étendre jusqu'aux portraits, ce que l'on dit des coeurs, qu'ils ne peuvent se payer que par le cœur: cependant après ce cœur, ou je n'ai garde d'avoir la temérité d'aspirer, Votre Portrait sera certainement tout ce que vous pourriez me donner de plus précieux, et vous ne feriez en cela qu'imitez [l'exemple des Rois et des] les Impératrices et les Reines qui donnent ordinairement leur Portraits à ceux à qui elles veulent laisser quelque marque de leur bienveillance [...] Une vie réglée sans contrainte, joint à un esprit tranquille et content, contribuent à la conserver, et à me prêter un air de jeunesse qui trompe [de plusieurs années], c'est ce qui fait que le masque ci-joint, qui vous doit son être et qui n'existe pas encore la semaine passée [et vous doit son être], ne vous paraîtra pas représenter, comme il fait, un homme de 45 ans; encore moins un homme d'étude, et c'est en cela qu'il ne dit que trop vrai».

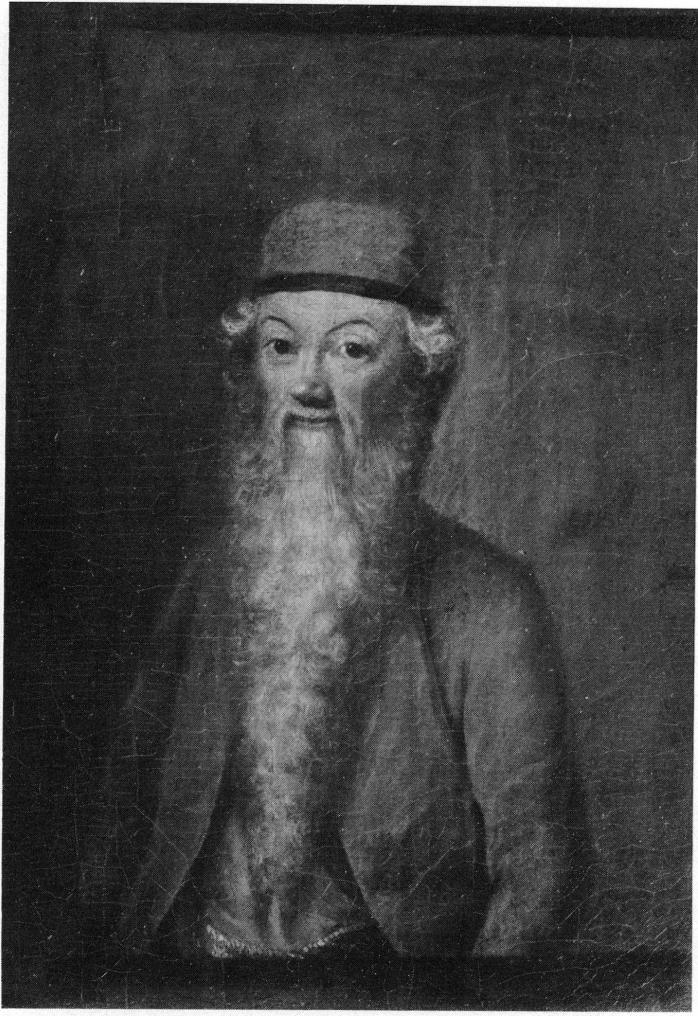
Nous ne savons pas non plus où se trouve le portrait miniature mentionné dans cette lettre par Lyonet. Néanmoins il se peut très bien qu'une miniature qui se trouve au Musée Boerhaave à Leyde soit une copie de l'original par Liotard (fig. 2). Malgré une inscription ajoutée plus tard sur le dos du cadre qui laisse croire que cette miniature représente Lyonet à l'âge de vingt-cinq, la comparaison de ce portrait-ci avec d'autres de Lyonet et les vêtements du



2. Probablement par ou d'après Jean-Etienne Liotard (1702-1789), Pieter Lyonet (1706-1789). Miniature, 4,5 × 3,8 cm. Musée Boerhaave, Leyde.

modèle révèlent que la miniature doit avoir été créée dans les années cinquante. De plus la clarté de cette œuvre rappelle Liotard.

Le 8 mai 1756 Madame de Praslain remercie pour l'envoi du portrait : «Ah que vous avez bien compris monsieur le désir que j'avois & que vous y avez bien répondu en m'envoyant le portrait du monde dont je fais le plus de cas. Des remerciemens ordinaires, mille termes dusage consacrés à l'expression de la sensibilité ne me suffiront jamais à vous montrer toute la mienne, mais je regarde mon cher petit portrait et je vous assure qu'il entend je vois ces yeux sourire. mais un tel portrait ne peut pas ce payer par un autre, parce que je n'en ai point. Ne croiez qu'il y ait une autre raison, je ne suis pas assez bien ni assez folle pour vouloir m'en faire valoir, mais je n'en ai point, tout est dit, car dailleurs je ne pouvois douter qu'il ne vous fit plaisir, & il y a bien des raisons pour le croire quand on juge par soy même & dapres soy. Enfin mon portrait va être décoré comme il le mérite, j'en ai envoyé la forme à Paris sur la même carte qui a conservé le modèle. il sera quelquefois



3. Jean-Etienne Liotard (1702-1789)?, *Autoportrait en vêtement turc*. Huile sur toile marouflée sur bois, 24 × 20 cm. Rijksmuseum, Amsterdam.

dans mon cabinet placé comme il luy convient, quelque fois dans ma poche. a present on sait multiplier les comodites et les agrements & il sera monté dabort sur une petite plaque fort mince, avec son cristal & se remettra aussi facilement qu'il s'otera, d'une tabatiere que je lui destine dune jolie bordure en quadre de filigrane dor qu'on luy fait, enfin dun Bracelet. il faut bien vous rendre ce petit compte pour que vous sachiez ou vous trouver».

Lyonet lui répond, le 23 août 1756: «Je suis bien aisé Mad. que mon portrait vous a été agréable. l'accueil que vous lui faites, le prouve, mais je crains qu'en lui faisant tant d'honneur vous ne le rendiez trop vain. Si j'avois pu obtenir le votre j'aurois taché de lui marquer les egards que l'on doit à un portrait de son merite et de naissance, mais on ne sauroit, comme vous dites, donner ce qu'on n'a pas, a

moins que comme votre curiosité donna naissance au mien mes desirs m'eussent [?] le credit produire le votre».

Dans une lettre du 28 octobre 1756, la comtesse s'enquiert de nouveau de Liotard: «On m'a mandé de Paris que Liotard seroit marié à Amsterdam. Est il vrai, au reste je voudrois bien qu'en vous faisant des questions, j'eusse plaisir de vous voir y repondre». Lyonet peut satisfaire sa curiosité le 14 janvier 1757: «On vous a dit vrai, Mad.: Liotard est marié avec il a pris une personne assez jeune et gentille tant bien qui a tenu ecole de pensionnaires à Amsterdam. il lui a donné, dit-on, $\frac{200}{m}$ francs par contrac de Mariage et lui a fait hommage de sa longue barbe, que les Poetes pourront apresent placer à coté de la chevelure de Berenice. Depuis ce tems je ne l'ai plus revu quoi qu'il ait été deux fois à la Haye. Il est encore à Amsterdam et quand il n'y trouvera plus assez à faire [je crois qu'] il ira finir ses jours à Geneve. On pretend qu'il a acquis $\frac{30}{m}$ francs Livres de Holl^e [d'ici] de revenus par année tant en pensions que de son bien propre [bien] capital qu'il grossit par une oeconomie qui aproche fort de la lezine. Voila à peu près tout ce que je puis vous apprendre sur son compte». Le récit par Lyonet du mariage de Liotard correspond dans ses grandes lignes à celui de Terwesten. On ignorait jusqu'à présent, que Marie Fargues avait été directrice d'un pensionnat; toutefois il n'est plus possible de découvrir si ce pensionnat se trouvait à Delft ou à Amsterdam.

Après son mariage avec Marie Fargues, Liotard exécuta les portraits de sa femme, de la sœur et de la grand-mère de celle-ci¹⁰. Le portrait de Liotard peint à l'huile, peut-être par lui-même (Rijksmuseum, Amsterdam) date probablement de la même période. L'apparence et les vêtements portés par Liotard rappellent ceux d'un portrait de Liotard dessiné par un artiste inconnu et daté de l'année 1755 conservé à la Fondation Custodia à Paris. En outre, le petit portrait avait appartenu aux descendants de la famille Bataïlhÿ, dont est issu Marie Fargues¹¹. Or, Liotard a laissé ce portrait à ses beaux-parents en rentrant à Genève en 1757 (fig. 3).

En plus des renseignements généraux sur le premier séjour de Liotard dans la République fournis par les manuscrits de Lyonet et de Terwesten, nous disposons de quelques pièces d'archives. Les archives de la Maison Royale à La Haye nous ont donné en communication deux paiements. Le texte du premier, qui date du 15 décembre 1755, indique: «au peintre Liotard pour deux portraits livrés à Sa Majesté en 1755 f 577.10. – »¹²; le texte du second, datant du 14 avril 1756: «au peintre Jean-Etienne Liotard, pour deux portraits livrés à Sa Majesté f 577½ et pour des verres livrés par le même f 60. – : total f 637.10. – ».¹³ (Traduction). Le dernier compte concerne sans aucun doute la livraison des portraits au pastel du jeune prince Guillaume V et de sa sœur Caroline, faits par Liotard, en 1756.¹⁴ D'après une note trouvée parmi les papiers laissés par A. Staring, le premier compte pourrait se rapporter aux portraits du comte Bentrick et du duc Van Brunswijk dont Liotard a fait les

portraits en 1755, probablement comme pendants l'un de l'autre¹⁵. La princesse Anna, régente pendant la minorité du prince Guillaume V, aurait vraisemblablement payé ces portraits de ses deux conseillers politiques les plus importants. A un moment donné – peut-être déjà en 1755 – les portraits sont entrés en possession de la famille Bentinck.

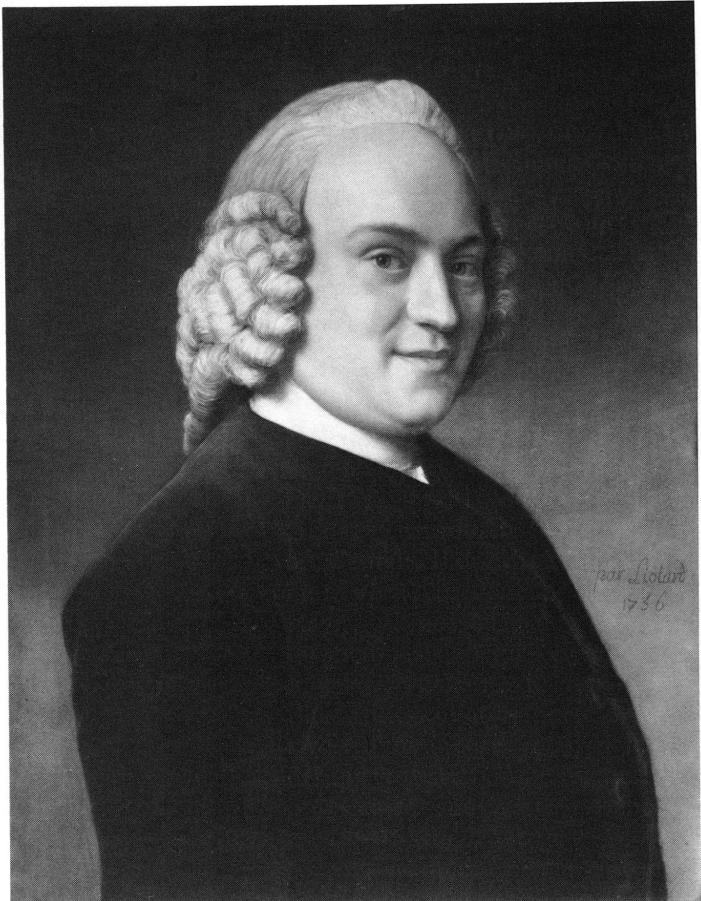
Le dernier document concernant des portraits peints aux Pays-Bas par Liotard dans les années 1755-1757 consiste en un inventaire dressé par le notaire Pieter Rietmulder le 23 mai 1791 dans la maison de la défunte Geertruida-Antonia van Bleiswijk, demeure située à l'angle de Herengracht et d'Oosterbinnensingel à La Haye¹⁶. Geertruida-Antonia van Bleiswijk (1728-1790) était la veuve de Pieter van Bleiswijk (1724-1790). Liotard peignit leurs portraits en 1756, lorsque Pieter van Bleiswijk était encore secrétaire de la ville de Delft. Plus tard, Van Bleiswijk fut élevé à la fonction de Grand Pensionnaire des Etats de la Hollande et de la Frise occidentale. Il occupa ce poste important de 1772 jusqu'à sa mort en 1790. Pendant cette période-là il s'installa à La Haye où il possédait non seulement la résidence déjà mentionnée, mais encore une maison de campagne rue Scheveningseweg, voisine de la maison de Pieter Lyonet. Les Van Bleiswijk avaient emporté de Delft leurs portraits par Liotard et l'inventaire en fait mention comme «les portraits du défunt et de sa femme, peints par Liotard, dans des cadres dorés carrés sous verre», «dans le petit cabinet vert». (Traduction).

Dans la même pièce se trouvait «le portrait du même défunt en miniature, dans un cadre d'ébène noir». Cette miniature fut rachetée par Maarten-Willem van Groenewegen, un des héritiers, moyennant f 24,- et plus tard elle entra dans le Cabinet Royal de Raretés. Il se peut que la miniature, actuellement au Rijksmuseum, soit une réplique faite par Liotard lui-même d'après le pastel original. Les portraits en pastel de Monsieur et Madame van Bleiswijk, propriété du Musée d'art et d'histoire de Genève, ont été acquis à la vente G.C. Meyren à Amsterdam en 1911 (fig. 4)¹⁷.

Le deuxième séjour aux Pays-Bas (1771-1773)

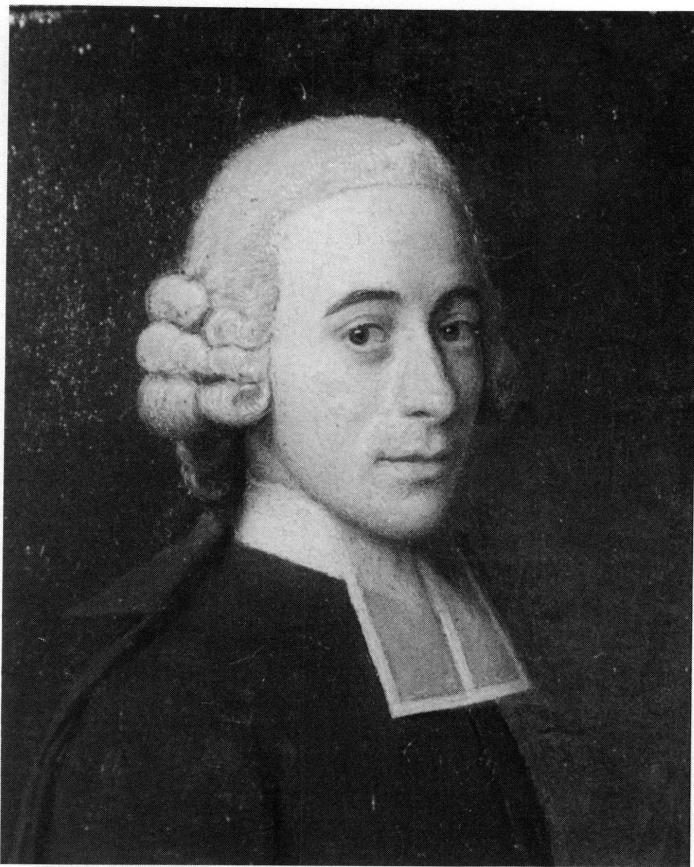
Pieter Terwesten nous fournit également les documents de la deuxième visite de Liotard à la République dans les années 1771-1773. Staring, le premier, attira l'attention sur cette source-là¹⁸.

Il est amusant de constater comment Terwesten se voit contraint, à chaque fois, d'adapter à nouveau ses renseignements sur Liotard aux données les plus récentes. Dans son brouillon il écrit: «il est revenu ici en l'an 1771, mais après avoir vécu ici pendant un ou deux ans et n'ayant pas autant de succès qu'avant, il est parti pour Londres [où il vivait encore en l'an 1775 d'après les nouvelles, bien qu'il soit déjà



4. Jean-Etienne Liotard (1702-1789), *Pieter van Bleiswijk (1724-1791)*. Pastel sur parchemin, 60 × 50 cm. Musée d'art et d'histoire, Genève.

très vieux [...]]. Fin 1775 il a quitté cette ville ayant l'intention de retourner dans sa famille à Genève; arrivé à Bruxelles en janvier 1776 il serait mort à un âge très avancé. Ceci reste toutefois incertain»¹⁹. La version définitive, qui date de 1776, est un peu plus exacte: «A son retour ici, seul, en 1771 il n'a pas eu le même succès qu'avant et ne jouissait pas de la même estime. Après avoir vécu ici un an ou deux en s'efforçant en vain de vendre les tableaux de sa propre collection, il est finalement parti pour Londres. D'après ce qu'on dit il a quitté Londres fin 1775 pour rejoindre sa famille à Genève. Le bruit a couru qu'il soit mort soudainement pendant ce voyage au début de l'an 1776, mais comme cette nouvelle n'a pas été confirmée elle est considérée comme fausse bien qu'il soit certain qu'il ait atteint un âge très avancé: il doit être septuagénaire à présent»²⁰. Dans le récit de Terwesten il y a deux observations qui méritent notre attention. Premièrement il témoigne du fait que Liotard a également essayé de vendre sa collection de tableaux dans



5. Jean-Etienne Liotard (1702-1789), *Louis Lancelot Maizonnet (1745-1773)*. Gouache sur bois, 10,3 × 8,2 cm. Collection privée, Pays-Bas.



6. Jean-Etienne Liotard (1702-1789), *Frederica Louise Wilhelmina van Oranje-Nassau (1770-1819)*. Sanguine et crayon, rehauts de blanc. 61,7 × 51,9 cm. Musée d'art et d'histoire, Genève.

la République. Nous sommes relativement bien renseignés sur les ventes publiques à Paris (1771) et à Londres (1773-1774)²¹; jusqu'à présent, cependant, nous n'avions aucune trace d'une vente publique dans la République. Nous savons par contre que Liotard acquit un tableau de Ludolf Backhuysen à la vente publique de la collection Gerrit Braamcamp à Amsterdam, le 31 juillet 1771. En 1774, Liotard revendit cette peinture à Londres²². La deuxième observation de Terwesten qui mérite notre attention est celle qui porte sur la baisse de la popularité de Liotard lors de son deuxième séjour dans la République. Effectivement, nous ne connaissons que quelques modèles hollandais de Liotard dans les années 1771-1773²³.

Néanmoins, après de nombreuses recherches, deux portraits peuvent être ajoutés. Le premier est un petit portrait, ignoré jusqu'à présent, conservé dans une collection privée aux Pays-Bas. Il s'agit d'un tableau sur bois de 10,3 cm sur 8,2 cm, peint à la gouache, représentant le portrait d'un

homme. Une ancienne inscription (qui a été copiée et remplacée au XX^e siècle) nous informe qu'il représente «Louis Lancelot Maizonnet, pasteur à Dordt, né 1745 obit 1773, peint par son cousin Liotard en 1770». Si cette inscription ajoutée en 1773 ou après cette date est exacte, le portrait aurait dû être peint à Genève, mais il est plus probable qu'il ait été exécuté à Delft ou à Dordrecht durant le deuxième séjour de Liotard aux Pays-Bas.

Louis Lancelot Maizonnet était un fils de Jean-Louis Maizonnet chez qui Liotard avait logé en 1755-1757 et probablement aussi en 1771-1773. Louis Lancelot était le pasteur de l'église wallonne de Dordrecht; il épousa Cornelia-Anne de Court le 26 octobre 1772. Son père, Jean-Louis, présida la bénédiction nuptiale de son fils. Liotard a peut-être peint ce portrait pour cette occasion-là (fig. 5).

Depuis la parution, en 1897, de l'ouvrage de E. Humbert, A. Revilliod et J.W.R. Tilanus, *La vie et les œuvres de Jean-Etienne Liotard*, on a tenté d'établir l'identité de l'enfant



7. Jean-Etienne Liotard (1702-1789), *Frederica Louise Wilhelmina van Oranje-Nassau* (1770-1819). Pastel sur parchemin, 68 × 58 cm. Autrefois, Musée Hohenzollern, Berlin.



8. Guillaume de Spinny (1721-1785), *Frederica Louise Wilhelmina van Oranje-Nassau* (1770-1819). Huile sur toile, 66 × 54 cm. Palais royal, Amsterdam.

dont le Musée d'art et d'histoire de Genève conserve un portrait dessiné (fig. 6). Un portrait en pastel, daté 1772, qui était basé sur ce dessin, se trouvait autrefois au Musée Hohenzollern à Berlin (fig. 7). Tilanus l'avait identifié comme étant un portrait de Frédérique-Charlotte-Ulrique de Prusse (1767-1820)²⁴. Trivas et Staring avaient suggéré que ce portrait représentait le jeune prince Guillaume-Frédérique d'Orange-Nassau (1772-1843)²⁵. Mais l'âge de l'enfant représenté sur ce portrait ne peut correspondre à celui de ces deux personnages présumés. Le dessin porte une inscription affirmant qu'il représente «Jean-Etienne Liotard fils du peintre», ce qui donnait lieu à encore plus de confusion puisque Jean-Etienne Liotard fils était né déjà en 1758. La découverte d'un compte dans l'administration royale du prince Guillaume V d'Orange-Nassau, datant de 1772 a mis fin à la confusion quant à l'identité de ce portrait: «payé au peintre J.E. Liotard: la somme de trois mille cent vingt-huit florins pour un portrait original de Sa Majesté Madame la

princesse Louise et pour trois copies pour mémoire, commandées par Sa Majesté le 26 avril 1772...²⁶. (Traduction)

Selon toute apparence, le prince Guillaume avait commandé un portrait de sa fille la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine d'Orange-Nassau (1770-1819) qui avait alors deux ans. Bien qu'il soit hasardeux de comparer des portraits de jeunes enfants, celui de la princesse Louise peint deux ans plus tard par Guillaume de Spinny (1721-1785) (fig. 8), semble confirmer cette identification. Sans aucun doute, le dessin de Genève est une étude pour le portrait en pastel. Les différences entre le dessin et le pastel sont négligeables. Le pastel représente la princesse tenant dans ses mains une petite danseuse en porcelaine jouant du tambourin, motif qui manque sur le dessin. L'étude préparatoire représente la princesse Louise assise sur une chaise Louis XV alors que sur le pastel elle est assise sur un coussin posé sur un tapis d'Orient. Il est probable que Liotard, pour dessiner en pastel le portrait définitif de cette jeune enfant,

sans doute très vive, s'est basé en partie sur son étude. La manière dont Liotard a dessiné les traits du visage du modèle semble confirmer cette hypothèse.

Les publications de Renée Loche et Marcel Röthlisberger, ainsi que les données nouvelles publiées ici nous amènent à la conclusion que Liotard, pendant son deuxième séjour aux Pays-Bas, a travaillé pour les mêmes cercles que lors de sa première visite, c'est-à-dire la Cour du stadhouder et son entourage à La Haye et la famille de Liotard à Delft. Il semble que les régents d'Amsterdam, qui avaient passé encore quelques commandes dans les années 1756-1757, s'étaient désormais désintéressés du pastelliste genevois.

La collection Liotard

En 1778 le fils aîné de Liotard, Jean-Etienne, s'installe à Amsterdam où il reçut une formation d'homme d'affaires. En 1793 il épouse Johanna-Susanna Crommelin à Amsterdam. Un grand nombre de tableaux et de documents qui appartenaient à la famille Liotard se trouvent toujours aux Pays-Bas, quelques descendants étant restés dans ce pays. Le Rijksmuseum possède une importante collection de pastels de Liotard. Quant aux documents, ils furent longtemps conservés par la famille. En 1960 M^{me} Schüdel-Van de Poll

déposa une collection considérable de lettres et d'autres documents à la Société Royale de Généalogie et Héraldique «De Nederlandsche Leeuw» à La Haye. Cette collection avait appartenu à Charles-Aimé Liotard (1871-1936), descendant en ligne directe du peintre²⁷.

Numa S. Trivas a étudié quelques-uns des documents de cette collection pour la préparation d'une biographie et d'un catalogue des œuvres de Liotard; ce texte, de 1938, resté inédit, appartient maintenant au Musée d'art et d'histoire de Genève. Louis Gielly a également utilisé ces papiers pour sa publication de la biographie de Liotard, écrite par Liotard fils²⁸. M.H. van de Poll, enfin, dressa la généalogie de la famille Liotard en se basant sur des données puisées dans ces mêmes archives²⁹. Il en a également établi, sur fiches dactylographiées, un inventaire conservé avec les documents originaux.

Les archives Liotard sont rangées dans neuf cartons. Van de Poll a classé les documents dans des dossiers marqués de A à Z; ils sont subdivisés et marqués par des chiffres et, parfois, par des lettres minuscules.

Ces documents, très importants pour les recherches sur Jean-Etienne Liotard, complètent les papiers conservés à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève; c'est essentiellement dans le domaine de la correspondance que les deux collections sont quasi-complémentaires.

CONTENU DES ARCHIVES

Carton 1:

A à C: *documents relatifs à la famille Crommelin.*

D: *documents relatifs à Jean-Etienne Liotard fils.*

n° 1 à 35, 37: entre autres: certificats de nationalité, conventions matrimoniales, félicitations de mariage.

n° 36: deux livres de copies de lettres adressées à divers correspondants, du 8 octobre 1805 au 30 janvier 1810 et du 9 mai 1809 au 23 août 1817. Premier livre, p. 49, lettre datée du 21 mai 1807 adressée à la sœur de Jean-Etienne Liotard fils, Marie-Anne de Fernex-Liotard:

«Je ne sai encore à quoi se resoudront nos créanciers mais il est à craindre que tous nos meubles & tout ce que je puis posséder sera vendu de gré ou de force. Si donc vous avez quelque penchant pour le grand portrait de ma mère ou pour quelque autre de ceux que je possède vous ferez bien de charger quelqu'un de lempletter».

Néanmoins, le portrait de Marie Liotard-Fargues resta en possession de Jean-Etienne Liotard fils³⁰.

Carton 2:

D: n° 36 et 38 à 40: plusieurs documents de la main de Liotard fils parmi lesquels des lettres et un recueil de poèmes écrits par lui-même: «Receuile (sic) de diverses Pieces en Vers & en Prose de J.E.L. né l'an 1758 le 18e novembre».

Entre autres «Vers sur une partie des très jolies filles de Genève» (1776); des poèmes sur les dames Blanqui à Vienne (1777-1778) et un «Quatrain pour être mis au bas du Portrait de l'Empereur Joseph 2d»:

«Diogene cherchait, un homme avec grand soin,
D'une lanterne, helas! ce fol avait besoin
Plus heureux j' apperçois, dans cette simple image,
Tous les Traits rassemblés de l'homme le plus sage.»³¹
Puis un livre de comptes dans lequel on trouve aux pages 58-59 le règlement de la part de Jean-Etienne fils dans l'héritage de son père.

Carton 3:

E à H: *documents relatifs à la femme de Jean-Etienne Liotard fils, Johanna-Susanna Crommelin et aux enfants nés de leur mariage.*

Carton 4:

I à L: documents relatifs aux enfants de Jean-Etienne Liotard fils et de Johanna-Susanna Crommelin et à leurs descendants.

Carton 5:

O: Documents relatifs aux enfants de Jean-Etienne Liotard et de Marie Fargues.

n° 1: huit lettres de Marie-Thérèse Liotard à son frère Jean-Etienne fils, du 31 mars 1779 à août 1792, dont une sans date.

n° 1c: une lettre de Confignon, le 15 août 1782, écrite apparemment après la mort de Marie Fargues à propos d'une lettre de Jean-Etienne fils sur la répartition de l'héritage:

«A l'Egard des tableaux je ne sais pas ce que papa t aura écrit a ce sujet mais surement il doit t'avoir répondu la dessus».

n° 1f: Genève, le 26 novembre 1791, à propos de la répartition de l'héritage de Jean-Etienne père:

«Je me contenterois pour ce moment de tenvoyer la copie de l'estimation des tableaux que jai faite moi même faute de copiste au cas quelle te soit utile pour le lot que te regarde & que tu voye le prix que tu peux en tirer en Hollande».

n° 1g: Begnin, le 10 mars 1792, à propos de la même question: «Quand a Moi Ma portion est vendue a ma sœur Bassompierre pour le prix de 23 mille livres ainsi la proportion que je te faisois de la vente de tes tableaux».

n° 2: documents relatifs au décès de Marie-Thérèse Liotard, 1793.

n° 3: 16 lettres échangées par Marie-Anne-Françoise Liotard et Jean-Etienne fils entre le 31 mars 1779 et le 14 décembre 1804.

n° 4: un poème de Jean-Daniel Liotard écrit pour son frère Jean-Etienne fils.

n° 5: 23 lettres de Jean-Daniel Liotard à son frère Jean-Etienne fils et à sa mère Marie Fargues, entre le 7 juin 1779 et le 26 décembre 1804; trois lettres de Jean-Daniel Liotard et de sa femme Catherine Roman à son frère Jean-Etienne jeune, écrites entre le 27 décembre 1806 et le 20 février 1808.

n° 6: acte notarié relatif à Jean-Etienne Liotard fils, à Genève le 16 décembre 1819.

n° 7: 21 lettres de Marie-Jeanne-Françoise Liotard adressées à son frère Jean-Etienne fils entre le 31 mars 1779 et le 23 février 1808.

n° 7d: Genève, le 15 novembre 1779: « »

«...lon a une partie qua present nous faisons tous les soir pour amuser mon papa qui ne va plus au cercle les soirs».

n° 7i: Confignon, le 16 mai 1782: « »

«une fois elle [Mme Liotard] nous dit quelle avoit toujours espéré

de fermer les yeux a mon papa pour pouvoir lui faire trouver dans les grands principes de la religion les consolations nécessaires pour les terribles momens mais que puisque nt Dieu en disposaient autrement elle nous recommandaient cette tache et que pour la remplir avec fruit nous devions tacher de gagner sa confiance et nous y prendre avec la plus grande douceur [...]»³²
«Papa a trouvés ds la campagne plus de plaisir quil ne le croyait nous jouons avec lui a la boule Mdme de Mafei fait le matin son piquet et le soir son mort les familles Nadal est Marcket nos cousin son venu dans notre voisinage chassé par la peur et mon papa va souvent leur faire visite».

n° 7m: Genève, le 18 février 1783:

«Mon tres cher papa pour la santé paraît toujours le même mais il me semble qu'il commence à prendre une humeur un peu inquiète il veut tout voir tout savoir jusqu'au moindres vettilles se méfiant même des choses qu'on lui dit se fachant et disant des choses dures à propos de rien. tu ne sauras croire combien cela minquiert je ne puis empêcher de voir qu'il baisse à vue d'œil. C'est un bien fâcheux pronostic pour nous. Cependant jusques ici il est encore suportable. Dieu nous préserve de le voir dans un état plus fâcheux encore».

n° 8 à 10: documents relatifs au règlement de l'héritage de Jeanne Fargues (morte en 1793), une sœur de Marie Fargues.

n° 11: cinq lettres de Jean-François Bassompierre adressées à Jean-Etienne Liotard père et fils, du 29 novembre 1782 au 1^{er} juillet 1814.

n° 12: document relatif au règlement de l'héritage de Jeanne Fargues.

n° 13: acte de décès de Jean-François Bassompierre (mort en 1821).

P: n° 1 à 11: notes généalogiques de plusieurs familles.

Carton 6:

P: n° 12 à 40: suite.

Q: Lettres de divers correspondants:

n° 1: 13 lettres de Marie Liotard-Fargues adressées à son fils Jean-Etienne Liotard et trois de ses réponses, datées du 27 janvier 1779 au 11 janvier 1782.

n° 1a: Genève, le 27 janvier 1779:

«Ton papa en reconnaissance des Bonté que Mr. Paul a eu pr. ton frere lui fait son portrait qui réussit à merveille»³³

n° 1b: Genève, le 17 février 1779:

«Je suis bien aise que la caisse avec le portrait soit arrivé heureusement Mr. Voute est bien bon de souhaiter ainsi de posséder nos fisionomies, elle ne valent pas detre repétée il vaut bien mieux quil reste sur la bonne bouche...»³⁴

Je te suis tres obligé mon cher fils de tes bons sentiments pour moi
 la graveure ne me fatigue pas la vue ne gravant pas de petits objets
 et d'ailleurs je m'occupe aussi a peindre en pastel et a dessiner ayant
 dessiné un Anglais qui étoit chez Mr Tissot jay eu 2 Louis pour ce dessin
 en noir et blanc qui est admirable je peins en huile l'Empereur que jay dessiné
 d'envoyer a l'Imperatrice je lui dedierai le portrait gravé de l'Empereur
 qui est a peu pres fini la peinture et la graveure étant pour moi un amusement
 toute ma matinée est donnée a la peinture et l'apres diné aux boules et
 aux societes je tente de faire bien mes compliments a tous nos bons parents
 et amis surtout a Mr & Me Voute ont ils receu mon portrait en pastel
 porte ta bien mon cher ami et fils tout aoir ton pere tres affectionné
 jay dessiné Therese dans une attitude d'admiration d'un dun
 portrait quelle regarde le visage est dans l'ombre le bout du nez éclaire et la joue gauche
 il fait un très bon effet

9. Texte manuscrit de Liotard au bas d'une lettre écrite par sa femme Marie Liotard-Fargues à leur fils Jean-Etienne, Genève, le 5 mai 1779. Société royale de Généalogie et d'Héraldique «De Nederlandsche Leeuw», La Haye.

n° 1c: Genève, le 27 février 1779:

«ton Papa fut yeudi passé a la societé des Arts, dont il est membre, on y donna un Pris».

n° 1d: Genève, le 5 mai 1779:

«Ton Papa fut yeudi passé a la societé des Arts, dont il est membre, on y donna un Pris».

En bas de cette lettre Liotard a écrit lui-même:

«Je te suis tres obligé mon cher fils de tes bons sentiments pour moi la graveure ne me fatigue pas la vue ne gravant pas de petits objets et d'ailleurs je m'occupe aussi a peindre en pastel et a dessiner ayant dessiné un Anglais qui étoit chez Mr Tissot jay eu 2 Louis pour ce dessin en noir et blanc qui est admirable³⁵ je peins en huile l'Empereur que jay dessiné d'envoyer a l'Imperatrice je lui dedierai le portrait gravé de l'Empereur qui est a peu pres fini³⁶ la peinture et la graveure étant pour moi un amusement toute ma matinée est donnée a la peinture et l'apres diné aux boules et aux societes je te prie de faire bien mes compliments a tous nos bons parents et amis surtout a Mr & Me Voute ont il receu mon portrait en pastel porte toi bien mon cher ami et fils tout a toi ton pere tres affectionné J.E.Liotard.

jay dessiné Therese dans une attitude d'admiration d'un dun portrait quelle regarde le visage est dans l'ombre le bout du nez éclaire et la joue gauche il fait un tres bon effet». (fig. 9)

n° 1e: Genève, le 19 mai 1779:

«Ton cher papa veut bien te saider le portrait de Thérèse en email, par grace chr il n'aime pas a se défaire ainsi de ses ouvra-

ges, il est pezant je ne sai si Mr Crommelin voudra sen charger, il na pas peint tes soeurs».

n° 1j: Genève, le 26 octobre 1779:

«Nous fument voir hier la statue de Rousseau chez Mr Argant au Paqui, qui a un fils & une fille quil ell'eve ala facon de l'Emille, de Rousseau. Cette statue est tres bien faite, de composition, il tient son ell'eve avec des chaines legères qui traverse une couronne de Rose & viennent satacher au pies de Rousseau qui tien de la autre main son livre d'Emille & l'apuye sur un tableau brisé en deux qui represente l'ancienne facon d'elleslever la jeunesse ou sont plusieurs enfans, les un aprenent leur leçons en pleurant un autre est a genous, on en foite un autre, sur l'autel ou est la statue on voit le prejugé où l opinion en divinité, Rousseau montre a son Emile de la mépriser, de l'autre coté est une mère qui enseigne a sa fille a la respecter dans le fon du tableau il y a des ange avec des trompète qui grossissent a mesme quil seloigne, & d'autre dont il sort des serpens & des crapeaux, l'idéen est ingénieuse Rousseau seroit flaté sil pouvoit savoir combien sa mémoire est en vénération dans lesprit de beaucoup des compratiottes, il est l'origine de tous nos troubles & a fait bien du mal a sa patrie, nous y allames avec Mr Chauvet qui est un de ses plus zelés partisans». ³⁷

n° 1k: Genève, le 16 novembre 1779:

«ton papa ne va plus le soir au cercle, tes soeurs & moi, faisons la partie de mort, il s'occupe dans le jour a graver & a faire son vin, je tenvoy le portrait de Marianne quoique mediocre, croyan quil te fera plaisir».

n° 1l: Genève, le 28 décembre 1779:

«Nous avons communiqué à ton papa ta lettre & se que tu marque sur ses découvertes dans les couleur, du pastel, de l'email, du verre & il a repondu quil na rien decrits, quon fait des découvertes meilleures encore & que cela seroit inutile, il a fait un petit traite sur la peinture, que tu dois avoir là, je ne sai sil est imprimé Mr Tronchin en avoit un peu corigé le stile je te dirai se quil est devenu; il a des idées tres juste & examte de prejugé sur bien des choses, mais comme il eté obligé de se tirer d'affaire & quil a fait sa maison par lui même & sans secour humain a peu pres, il na pas eu le tems d'acquérir des connaissances universelles comme un homme riche, qui auroit le loisir, & le gout, le prejuger tien lieu alors de connaissances, sans quon croye en avoir & lage les affermit...³⁸ Dieu veuille eclairer se Bon Pere, afin quil puisse au moin a ses derniers momens eprouver toute les consolations que la religion procure & remettre son ame avec confiance entre les mains de son sauveur cest a ns prier pr lui & cest l'oeuvre de la grace. Ns pressons beaucoup ton père, quil mette le pris a ses tableaux, -jespere quil le fera, mais soit la gravure, soit les affaires detat, dont tous les esprits sont occupé presentement, labsorbe & il soufre a regrets quon lui parle d'autre chose, sa santé est tres bonne Dieu soit loué [...] les esprits sont fort en mouvement, je languis bien que tout cela finice & quon vive en paix, on pourra par occasion t'envoyer une petite brochure que ton papa a faite acetee occasion». ³⁸

n° 2: 9 lettres de Jean Liotard à Londres adressées à son oncle Jean-Etienne Liotard père et à son cousin Jean-Etienne Liotard fils, le 14 février 1775 au 18 novembre 1783.

n° 2a: Londres, le 14 février 1775, à Jean-Etienne père:

«Si Mr. Teixier d'Amsterdam se prevaut sur moy pour fraix de Tableaux qu'il vous a expedié je les payeray. Mr. Gosset m'a payé £26.5.- qu'il a recu de Mylord Besborough mais il n'at rien deduit. [...] Vous avez bien fait de ne pas payer les fraix de route jusques a ce que vous sachiez comment cela est arrivé».

n° 2b: Londres, le 27 février 1776, à Jean-Etienne père:

«Je n'ay point eu encore occasion de passer chez Mr. Charron pour lui demander ¾ de une Guinée pour l'Email que vous lui avez envoié».

n° 3: deux lettres de Jean Fargues à Delft à sa fille Marie à Genève, le 20 février 1775 et 28 octobre 1776.

n° 4: quatre lettres de Jean-Louis Maizonnet à Delft à Marie Fargues à Genève, le 20 février 1775 au 3 avril 1780.

n° 4b: Delft, le 21 septembre 1775:

«Vous avés marqué dans quelcune de vos lettres que mon oncle s'occupe à faire des experiences. En auroit il fait sur la porcelaine et la fayence pour la perfectionner? Dans ce cas il me feroit plaisir de m'en instruire, parce qu'un de nos Fayenciers m'a fait demander si mon Uncle avoit perdu de vuë ce projet, en temoignant souhaiter qu'il le reprit et d'etre employé à exécuter tout ce qu'il croirait propre à faire valoir sa fabrique [...]»

Ensuite: cinq lettres de Jean-Louis Maizonnet à Delft adressées à Jean-Etienne Liotard fils, le 10 avril 1782 au 20 août 1797.

n° 5: sept lettres, entre autres de Jean-Daniel Liotard à sa famille, le 23 avril 1780 au 27 juin 1786.

n° 6: cinquante-trois lettres de divers correspondants, adressées à Jean-Etienne Liotard fils.

Parmi ces lettres, celle de J. Guigonat, Genève, le 10 janvier 1794:

«Quant à vos tableaux c'est mon plus grand embarras, je ne sais trop & ou trouver qqun de capable & accoutumé d'emballer de pareilles choses avec la solidité convenable. Si je dois faire oter les cadres au portrait de v/mere, de la Liseuse, du Comte Algarotti & autres en pastel pr en faire une caisse à part des cadres sur quoi v/avis car je tamble que ce transport pr les pastels surtout tourne mal [...].³⁹

R: *documents relatifs à Jeanne Fargues:*

n° 1: 24 lettres de Jeanne Fargues a Delft adressées à Jean-Etienne Liotard fils, le 14 janvier 1779 au 7 avril 1793 ainsi qu'une lettre de Jeanne Fargues à Marie Fargues, le 29 mai 1780.

n° 11: le 4 septembre 1786:

«Parmi tes meubles j'ai trouvé le portrait de ta soeur Marianne [je] l'ai prise avec moi & lai placé a ma chambre au desous de ta siloette si je pouves avoir ceux de toute le reste de la famille il me feres plaisir».

Carton 7:

S: *n° 1 à 3: documents relatifs à Marie-Nicole Liotard,* fille illégitime reconnue de Liotard et d'une parisienne inconnue, née le 27 octobre 1750. Elle épousa Jean-Louis Mollet à Genève, le 5 juillet 1767.

T: *plusieurs actes de naissance, mariage et décès.*

U: *Jean-Etienne Liotard (1702-1789).*

n° 1: faire-part de mariage, Amsterdam le 8 août 1756.

n° 2: copie notariée des conditions de mariage chez le notaire Thierry Daniel de Marolles, Amsterdam le 13 août 1756.

n° 3: lettre du curé Pourbois, Sacconex, le 31 août 1776, dans laquelle il recommande Antoine Grosfort auprès de Liotard.

n° 4: lettre écrite de Begnin, le 10 août 1786 à son fils à Genève (sans information particulière).

n° 5a: projet ou copie d'un contrat entre les titulaires de l'inventaire de Jean-Etienne Liotard, le 24 août 1790 à Genève.

n° 5b: projet ou copie d'un contrat fixant la répartition de l'inventaire en cinq parts, Genève le 3 décembre 1791:

« [...] Il est de plus convenu que le portrait de feu Mad^e Liotard ns mère sera détaché de la collection, & cédé à ns frère ainé Jⁿ Et^{ne} Liotard pour le prix de sept cent & vingt six cinq sou arg^t cour^r dont il sera débité dans sons compte, mais la ditte cession lui est faite sous la condition quil ne pourra vendre ledit portrait a personne, sans en avoir offert la préférence aux autres héritiers [...] »

n° 5c: répartition de l'inventaire en cinq parts. Ce document correspond à l'« Estimation de divers tableaux de feu Monsieur Liotard » conservée aux archives d'Etat à Genève;⁴⁰ la numérotation est la même.

n° 6: document de la main de Jean-Etienne Liotard fils datant de 1794 à propos de tableaux faisant partie de la part d'héritage de sa sœur Marie-Jeanne Bassompierre-Liotard qu'il aimeraient acheter.

n° 7: plusieurs documents à propos de la vente de tableaux et notes sur des tableaux, entre autres la « Taxation des différents tableaux et dessins encadrés de l'inventaire de M^{me}. veuve Jean-Etienne Liotard qui se trouvent dans l'antichambre », Amsterdam le 19 novembre 1841.

Une liste de tableaux de M^{me} M. A. Liotard, 1844.

n° 8 à 12: plusieurs articles sur Liotard.

n° 13: catalogue de la vente publique de la bibliothèque de C.B. Tilanus, le 29 octobre 1934.

n° 14: copies de plusieurs articles sur Liotard.

n° 15: deux catalogues d'exposition sur les œuvres de Liotard.

n° 16: deux copies du « Traité ».

n° 17: catalogue de la vente publique de l'inventaire de C. B. Tilanus, le 23 octobre 1934. Les objets mentionnés ci-dessous se rapportent à Liotard:

Le texte de cet article a été traduit du hollandais par Suzanne van Putten que je remercie pour son amabilité.

¹ A. STARING, *Fransche kunstenaars en hun Hollandsche modellen in de 18e en in den aanvang der 19e eeuw*, La Haye, 1947.

² R. LOCHE et M. RÖTHLISBERGER, *L'opera completa di Liotard*, Milan, 1978.

³ F. GRIJZENHOUT, *Liotard in Nederland*, Utrecht, 1985.

⁴ Archives municipales, La Haye, Collection Pictura n° 24, manuscrit de Pieter Terwesten, pp. 98-99.

⁵ *Id.*, n° 25 (1776), pp. 83-84.

n° 7: 1 dito (une montre antique) ornée d'une image en émail (Jean-Etienne Liotard).

n° 19: un bracelet en or orné de trois miniatures en émail par Jean-Etienne Liotard.

n° 20: cinq boutons en émail ornés d'images par Jean-Etienne Liotard.

n° 512: un très beau service à café de porcelaine impériale de Vienne, donné au peintre Jean-Etienne Liotard le 5 juin 1778 par l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, reine d'Hongrie, dans un ancien étui de cuir (Plateau restauré).⁴¹

n° 1034-1042: plusieurs tableaux, pastels et gravures.

n° 18: « Maxime Chrétienne », écrite par Marie Fargues.

n° 19: correspondance entre L. Gielly et C.A. Liotard, 1931-1932, à propos de divers documents.⁴²

V: *notes généalogiques relatives à la famille Liotard*.

Carton 8:

W: *documents relatifs à Edouard-Sigismund Liotard (1836-1922) et ses enfants*.

n° 52: lettres de Charles-Aimé Liotard, N.S. Trivas et le comte Adhémar de Panat, Toulouse (1931-1936).

Carton 9:

X: *varia*.

Y: *documents divers*.

Z: *dessins héraldiques et cachets de cire*.

⁶ W.H. VAN SETERS, *Pierre Lyonet (1706-1789), sa vie, ses collections de coquillages et de tableaux, ses recherches entomologiques*, La Haye, 1962.

⁷ Bibliothèque de la Ville de Mons Ms. I, n° 517. Les fragments entre parenthèses ont été biffés dans le manuscrit original. Des extraits de cette correspondance ont été publiés par E. HUBLARD: *Le naturaliste hollandais Pierre Lyonet. Sa vie et ses œuvres (1706-1789) d'après des lettres inédites*, Bruxelles, 1910, pp. 13, 93 et 107.

⁸ H. WALPOLE, *Anecdotes of Paintings*, t. 3, Londres, 1869, p. 748. Cf. H. Walpole dans une lettre à Horace Mann, le 4 mars 1753, publiée dans *The Yale Edition of Horace Walpole's Correspondence* (ed. W.S. Lewis), t. 20, Londres, 1960, p. 362 et LOCHE et RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, p. 11.

⁹ P. E. SCHAZMANN, *The Bentincks; The History of an European Family*, Londres, 1976, pp. 138 et ss.

¹⁰ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 209, 211, 215.

¹¹ Le portrait a été donné par H.G.C. Leendertz, exécuteur testamentaire de Pieter Elias Leendertz, en 1913. Au verso du portrait, une inscription, d'une écriture du XIX^e siècle: «Liotard cousin de ma mère / Gijsbertha Cornelia / Batailhey». Archives Direction Générale Rijksmuseum Amsterdam, 1913.

¹² Archives de la Maison Royale, La Haye, inv. F. 1, m. 37.

¹³ *Id.*, F 1, m 37¹.

¹⁴ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 203 et 204.

¹⁵ Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie, La Haye. Collection Staring; LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 187 et 188.

¹⁶ Archives municipales, La Haye, Archives notariales n° 4627, notaire Pieter Rietmulder.

¹⁷ Rijksmuseum Amsterdam, A4336; LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 195 et 196.

¹⁸ STARING, *op. cit.*, p. 40.

¹⁹ Voir note 4.

²⁰ Voir note 5. Ce fragment a été cité également, en partie, par STARING, *op. cit.*, p. 40 et par LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, p. 84.

²¹ J. LAUTS, *Jean-Etienne Liotard und seine Schülerin Markgräfin Karoline Luise von Baden*, dans: *Jahrbuch des Staatlichen Kunstsammlungen in Baden-Württemberg*, 14, 1977, pp. 62-65 et R. LOCHE, *Jean-Etienne Liotard, peintre et collectionneur-marchand. A propos de quelques documents inédits*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 185-186.

²² C. BILLE, *De Tempel der kunst of het Kabinet van den heer Braamcamp*, Amsterdam, 1961, t. 2, 3a.

²³ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 288, 289, 290 et 291.

²⁴ E. HUMBERT, A. REVILLIOD, J.W.R. TILANUS, *La vie et les œuvres de Jean-Etienne Liotard*, Amsterdam, 1897, n° 17; LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n°s 287.

²⁵ STARING, *op. cit.*, pp. 40-42.

²⁶ Algemeen Rijksarchief, La Haye, Archief van de Nassausche Domeinraad, n° 907, fol. 54.

²⁷ M.E. S. Schüdel, Witbank, Zuid-Afrika, a eu l'amabilité de me fournir quelques renseignements sur ces archives.

²⁸ Louis GIELLY, *La biographie de Jean-Etienne Liotard écrite par son fils*, dans: *Genava*, 1923, pp. 190-200.

²⁹ H. VAN DE POLL, *Bijdrage tot de geschiedenis van het geslacht Liotard*, dans: *De Nederlandsche Leeuw*, 1939, colonne 168-178.

³⁰ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n° 215, font mention, à propos de ce portrait, de quelques lettres conservées à la BPU.

³¹ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, n° 321, pour la genèse de ce portrait. Les poèmes de Jean-Etienne fils ont probablement été écrits également à Vienne.

³² Quelques autres fragments de lettres font ressortir le contraste entre la pensée orthodoxe de Marie Fargues et celle de Liotard, qui était plutôt libérale: cf. Q. I 1.

³³ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n° 323, *Jacques Paul (1733-1796)*, pastel sur papier. Le fragment de lettre publié ici nous donne la quasi-certitude que Jean-Daniel Liotard était l'apprenti de Jacques Paul. Désormais la date de l'exécution «vers 1778», selon LOCHE ET RÖTHLISBERGER, peut être établie avec exactitude.

³⁴ Liotard a exécuté plusieurs copies du portrait de sa femme, dont il envoya un exemplaire, apparemment en 1779 déjà, à Sam Voute à Amsterdam. Liotard se réfère à cette expédition dans une lettre ultérieure (cf. n° Q.Id). Plus tard, en 1783, il envoya une autre copie d'après le soi-disant «portrait de famille»: LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n° 335.

³⁵ Ce portrait m'est inconnu.

³⁶ LOCHE ET RÖTHLISBERGER, *op. cit.*, n° 321, font mention d'un dessin conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève, utilisé par Liotard pour une gravure de Joseph II. Cf. HUMBERT, REVILLIOD et TILANUS, *op. cit.*, gravure n° 10.

³⁷ Au sujet de la relation de Liotard et de Rousseau, voir: R.L. TIEMAN, *Le peintre de la Vérité. Jean-Etienne Liotard (1702-1789)*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université d'Utrecht. Selon cet auteur, les idées et le style de Liotard seraient influencés par la pensée de Rousseau; il convient de noter que Tieman ignorait l'existence de cette lettre. Bien que je n'exclue pas la possibilité que Liotard ait sympathisé avec la philosophie de Rousseau, il ne semble pas avoir eu une connaissance profonde de la pensée de Rousseau. L'opinion de Tieman qui prétend que la conception de Liotard de la vérité dans l'art a été influencée par Rousseau, me paraît fausse.

³⁸ Jean-Etienne LIOTARD, *Traité des règles et des principes de la peinture*, Lyon, 1781. Liotard ébaucha son *Traité* à Londres en 1774 (cf. Trivas, p. 32, note 1) et il lacheva apparemment en 1779.

³⁹ Cette lettre se réfère à l'expédition à Amsterdam, de la part de l'héritage de Jean-Etienne fils.

⁴⁰ Archives d'Etat, Genève, Jur. civ. F. 812. Cf. E.-L. DUMONT, *L'état des biens laissés par le peintre Jean-Etienne Liotard*, dans: *Construire*, n° 23, 4 juin 1969.

⁴¹ Ce service a appartenu à Mme W.L. Scheltema (1898-1960), fille de Mme S.T. Scheltema-Liotard. G.F. Haase, mari de Mme W.L. Scheltema, donna ce service, après le décès de sa femme, au Rijksmuseum en 1960. Il est conservé sous le numéro d'inventaire 1960-35.

⁴² Il apparaît, dans cette correspondance, que la biographie de Liotard, écrite par son fils, et publiée par Louis Gielly en 1933 (cf. note 28), fit partie de la collection de M.C.A. Liotard. En 1938 déjà, M. Van de Poll s'était renseigné auprès de Mme M. Liotard-Hilscher, veuve de M. Liotard, de la localisation de ce texte et d'autres documents. Mme Liotard ignorait tout de ces papiers. La biographie semble avoir disparu.

Crédit photographique:

Gemeentearchief, La Haye: fig. 1.

Iconographisch Bureau, La Haye: fig. 5, 8.

Musée d'art et d'histoire, Yves Siza, Genève: fig. 4, 7.

Museum Boerhaave, Leyde: fig. 2.

Rijksmuseum, Amsterdam: fig. 3.

